

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201121-20260918-2026_33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2026/33

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

Le DIX HUIT SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 08/09/2026

Présents : LOMBARD Jean-Marc, FRANCOIS Yannick, VAGINAY Valérie, LOMBARD Hervé, FARJOT Catherine, PEREZ Virginie, LOMBARDET Nathalie, DAÈNE Astrid, COLAS Gérald, DUBOUIS Laurine

Absents excusés : Jérôme DEAL

Secrétaire : Laurine DUBOUIS

Délibération publiée le 21/09/2026

RÉSEAU TRÈS BAS DÉBIT D'OBJETS CONNECTÉS (ROC42) : IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT TECHNIQUE SUR UN OUVRAGE COMMUNAL – CONVENTION AVEC LE SIEL - TE LOIRE

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de La Loire Territoire d'Énergie (SIEL - TE Loire) déploie sur le territoire un réseau très bas débit (LoRa) destiné aux objets connectés (ROC42).

M. le Maire expose au conseil qu'il y a lieu d'envisager l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal. À cet effet, les conditions d'hébergement des équipements seront précisées ultérieurement dans la convention d'implantation. Le projet est financé en totalité par le SIEL - TE Loire, sans participation de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- APPROUVE l'implantation d'un équipement technique sur la cage d'ascenseur de la salle des Tilleuls
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal entre la commune et le SIEL - TE Loire.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Fait à JARNOSSE, le 18 septembre 2026

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Laurine DUBOUIS

